



BULLETIN D'INSCRIPTION



NOM..... Prénom.....

ADRESSE.....

Code postal..... Ville

Date de naissance E-mail

Téléphone Portable

Autorisation parentale pour les mineurs : Date:/...../.....

Je certifie que mon enfant est médicalement apte à la pratique du surf, et qu'il sait nager. Je dégage Soulac Surf School de toute responsabilité en d'accident causé par son inaptitude physique ou médicale.

Signature

Le cas échéant : Fournir certificat médical et brevet de natation élémentaire.

J'autorise Soulac surf school à utiliser des images des cours, pour la promotion de l'école, sur lesquelles mon enfant pourrait apparaître. Ces images ne pourront être en aucun cas revendues à des tiers.

Formules de stages : cocher les formules choisies, et indiquer le nombre de séances supplémentaires

Formule basic surf

Formule Objectif surf

Formule Maxi surf

1 séance 22 €		1 séance 32 €	
2 séances 42 €		2 séances 60 €	
3 séances 60 €		3 séances 85 €	
4 séances 76 €		4 séances 110 €	
5 séances 90 €		5 séances 130 €	
Séance supplément 16 €		Séance supplément 20 €	

5 séances 170 €	
10 Séances 300 €	
20 Séances 500 €	

Montant total de la réservation

- Acompte de 22 € obligatoire

Montant restant

A régler directement à l'école

Tous les règlements se feront par chèque, à l'ordre du TRESOR PUBLIC

Dates et horaires de vos séances :

(L'école de surf de Soulac est ouverte du lundi au samedi)

Séances basic surf : les horaires seront donnés suivant les marées, par retour (ap-midi prioritairement)

Séances Objectif surf : de 10h00 à 12h00 ; de 13h30 à 15h30 ; et de 15h30 à 17h30.

Forfaits Maxi surf : De 9h à 12h et de 14h à 17h ; demi journée restante en accès libre

Vos préférences :

Cours N°1 le Deà

Cours N°2 le Deà

Cours N°3 le Deà

Cours N°4 le Deà

Cours N°5 le Deà

N°6: le Deà

N°7 : le Deà

N°8 : le Deà

N°9 : le Deà

N°10 : le Deà

Bulletin à renvoyer à : SOULAC SURF SCHOOL - OFFICE DE TOURISME

68 Rue de la Plage - BP n°2 - 33 780 SOULAC sur Mer

Tel : 05. 56. 09. 86. 61 / Fax : 05. 56. 73. 63. 76

www.SOULAC-surf.com



SOULAC SURF SCHOOL



*****REGLEMENT INTERIEUR*****

Art 1 : Inscription

Toute inscription à Soulac Surf School se fera à partir du formulaire d'inscription ci-joint qui devra être dûment complété par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur, ou par l'intéressé s'il s'agit d'une personne majeure.

Le règlement de la prestation choisie se fera par **espèce ou par chèque bancaire à l'ordre de « Trésor public », le jour de la réservation.**

Les chèques vacances sont acceptés.

Art 2 : Annulation des cours

En cas de mauvaises conditions météorologiques (manque de vagues, mer trop forte, pollution, orages...) les cours qui ne pourront pas être effectués, **sur décision du moniteur**, seront reportés à une date ultérieure, en accord avec les stagiaires.

La structure peut également délivrer un avoir sans date de péremption .

Les cours non effectués du fait du client ne seront en aucun cas remboursés.

Art 3 : Responsabilité de la structure

Les stagiaires seront pris en charge par Soulac Surf School, et donc sous la responsabilité des éducateurs de l'école, aux horaires définis, lors de l'inscription, et attestés par un papillon récapitulatif des cours.

La responsabilité civile de Soulac Surf School concernant ses stagiaires cesse en dehors de ces heures .

Les parents devront avant de laisser leur enfant sur le lieu de l'école, s'assurer que la prestation prévue est bien maintenue.

Art 4 : Assurance

Toutes les personnes inscrites à une prestation de Soulac Surf School se verront systématiquement délivrer une licence fédérale, incluant notamment des garanties en responsabilité civile, en individuelle accident, assistance et recours, dont les modalités sont décrites dans le contrat MAIF à disposition des parents ou tuteurs légaux.

* Les licences pratiquants ou compétiteurs offrent des garanties pour la totalité du temps de pratique du surf.

* La licence école n'offre ces garanties que pendant les heures d'enseignement.

Art 5 : Engagement de Soulac Surf School

Dans le cadre du forfait choisi, Soulac Surf School s'engage à respecter la charte de qualité du label «Ecole Française de Surf » en terme de qualité d'accueil, d'enseignement, d'encadrement et de sécurité.

Tout le matériel nécessaire sera fourni aux stagiaires pendant les heures de cours (combinaisons, planches...).

Art 6 : Engagement des bénéficiaires

En s'inscrivant à une des prestations proposées par Soulac Surf School, les surfeurs mineurs et leurs parents acceptent les risques liés à la pratique du surf dans les conditions normales de pratiques.